



Assemblée générale

Distr. limitée
23 juillet 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 14 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus
des grandes conférences et réunions au sommet organisées
par les Nations Unies dans les domaines économique et social
et dans les domaines connexes**

Allemagne et Gabon : projet de résolution

Lutte contre le trafic d'espèces sauvages

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Andorre, Angola, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Bulgarie, Cabo Verde, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Dominique, Équateur, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée, Guatemala, Guyana, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Monténégro, Namibie, Pays-Bas, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie et Thaïlande

